

## Aide choix matières L3

Par **Alaid**, le **08/09/2024** à **13:34**

Bonjour à tous!

Je débute ma L3 de droit et on nous demande de choisir au 1er semestre 2 TD parmi les suivants : Contentieux administratif, régime des obligations, droit civil des biens, droit général des sociétés, droit international public, droit du travail, système juridique de l'UE et procédure pénale.

2 matières sont obligatoires : système juridique de l'UE et régime des obligations

Souhaitant plus m'orienter vers les sciences politiques, le droit international ou tenter de travailler en ambassade, je suis bien plus intéressé par le droit public.

J'ai donc pour l'instant choisi comme matière à TD le droit international public et le système juridique de l'UE.

En mineur il nous est proposé les matières suivantes : histoire du droit des biens, introduction to common law, contentieux administratif, droit civil des biens, droit général des sociétés, procédure pénale et droit fiscal général.

N'ayant pas du tout aimé le droit administratif en L2 je ne pense pas choisir cette matière, mais plutôt procédure pénale. De plus le droit fiscal ne me paraît à première vue pas réellement attrayant, ayant donc choisi droit du travail qui me semble assez intéressant à connaître malgré mon attrait pour le droit public.

Comme vous l'aurez constaté, ce sont des matières pour lesquelles j'ai un intérêt mais qui ne sont pas réellement cohérentes avec le parcours que je souhaite prendre

Je me demande donc si cela est impactant pour la suite de mes études de choisir ces matières

Merci beaucoup,

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **09/09/2024** à **07:07**

Bonjour

[quote]

Souhaitant plus m'orienter vers les sciences politiques, le droit international ou tenter de travailler en ambassade, je suis bien plus intéressé par le droit public.

[/quote]

[quote]

N'ayant pas du tout aimé le droit administratif en L2 je ne pense pas choisir cette matière,

[/quote]

Je relève déjà une petite contradiction dans votre projet. En effet, il est délicat de poursuivre dans le droit public sans avoir apprécié le droit administratif qui est pourtant la matière principale de cette branche du droit.

Au stade de la L3, il faut être cohérent dans vos choix de matières car c'est la sélection en Master qui est en jeu.

Pour les matières à TD, vous avez fait le bon choix au vu de votre projet professionnel.

Combien de mineure devez-vous choisir ?

Selon moi vous devriez choisir déjà l'introduction à la common law car c'est directement avec votre projet (poursuite en Master droit international).

Et si vous devez prendre deux matières alors optez pour le contentieux administratif car prendre droit du travail serait assez incohérent compte tenu de votre profil.